

Front commun pour la justice sociale inc.
96 avenue Norwood, local 314
Moncton, NB E1C 6L9

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 mai 2010

Pour diffusion immédiate

Moncton - Nomination du président et des vice-présidents de la Société de l'inclusion économique et sociale

« **Le processus de nomination ne tient pas compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes ni de notre demande voulant qu'on nomme des personnes vivant actuellement dans la pauvreté** », a souligné John Gagnon, vice-président du Front commun pour la justice sociale, qui réagissait à la nomination du président et des quatre vice-présidents de la Société de l'inclusion économique et sociale par le premier ministre Shawn Graham.

Ce mois-ci, 13 444 des 24 407 chefs de ménage, bénéficiaires de l'aide sociale, étaient des femmes. Elles représentent 55 % des chefs d'unité qui vivent dans la pauvreté et qui dépendent de l'aide gouvernementale.

« Il aurait fallu saisir la balle au bond et assurer l'équité entre les hommes et les femmes au plus haut niveau de la prise de décision au sein de la Société. Mais non, nous retrouvons plutôt trois hommes et une femme. Voilà que depuis plusieurs années déjà, des organismes féminins, le Conseil consultatif sur la condition de la femme et d'autres organismes communautaires militent pour qu'un plus grand nombre de femmes soit nommé aux bureaux de direction des sociétés. Encore une fois, c'est comme si le gouvernement avait choisi de faire la sourde oreille », a ajouté M Gagnon.

Le gouvernement n'a pas encore annoncé qui seront les treize autres personnes qui siégeront à la Société et qui proviendront du gouvernement, du secteur des affaires, des groupes communautaires et des personnes vivant dans la pauvreté. La nouvelle société de la Couronne doit compter trois représentants du secteur des affaires et trois autres du secteur communautaire, en plus de sept autres qui représenteront les gens vivant dans la pauvreté. Le choix des autres membres à cette commission provinciale sera extrêmement révélateur.

M. Gagnon est d'avis qu'il est nécessaire que ceux et celles qui représentent les pauvres soient **des personnes vivant actuellement dans la pauvreté et non des personnes qui ont connu la pauvreté de par le passé**. « Autrement, dit-il, nous pourrions nous retrouver avec une Société où ceux qui représentent les pauvres ne le vivent pas présentement. Si le gouvernement traduit sa parole en action en voulant réduire la pauvreté, promouvoir l'inclusion et **donner une voix réelle aux personnes vivant dans la pauvreté**, il faut alors que les personnes directement concernées figurent au premier rang, là où les décisions sont prises. »

Le Front commun pour la justice sociale a soumis huit critères au gouvernement qui permettraient d'arriver à une composition équilibrée des membres qui géreront la Société de l'inclusion sociale et économique. Ces critères étaient :

1. Équilibre entre des résidants ruraux et urbains
2. Absence d'implication actuelle active ou de responsabilités dans un parti politique provincial
3. Équilibre femmes hommes
4. Revenu annuel au-dessous du seuil du faible revenu pour tous les titulaires des huit postes « à faible revenu » du conseil

5. Être un client de l'assistance sociale dans le cas de quatre membres qui représentent les personnes vivant dans la pauvreté
6. Le président de la Société doit posséder une expérience récente de travail auprès d'organismes sans but lucratif présentement engagés dans la réduction de la pauvreté
7. Les quatre vice-présidents doivent posséder de l'expérience auprès d'organismes d'aide aux personnes ayant un faible revenu ou auprès de regroupements de ces personnes
8. Équilibre entre les francophones et les anglophones

« Tous les experts en matière de pauvreté vous diront que si vous voulez une solution gagnante, vous devez faire en sorte que ceux qui vivent dans la pauvreté participent à la prise de décisions », de conclure John Gagnon.

--30--

Renseignements :

John Gagnon, 548-9776

Jean-Claude Basque, 389-1578

Le Front commun pour la justice sociale inc. du Nouveau-Brunswick est l'un des plus importants organismes démocratiques et populaires au N.-B. Il compte environ 75 000 membres individuels et collectifs. Il regroupe des individus et des organisations locales, régionales et provinciales travaillant ensemble à l'élimination de la pauvreté.